

Minute n° ⁺⁰³⁴⁴⁴⁰²²¹⁷
/ 2012

RG n° 11-12-000290

SAS UNILEVER FRANCE HOME AND PERSONNAL CARE
C/
LECOQ Monique

JUGEMENT DU 24 Mai 2012

CONTESTATION ELECTIONS PROFESSIONNELLES

TRIBUNAL D' INSTANCE DE COMPIEGNE

DEMANDEUR(S) :

SAS UNILEVER FRANCE HOME AND PERSONNAL CARE
Etablissement Z.I. de le Meux 60880 LE MEUX
Siège Social : 23 rue François Jacob
92500 RUEIL MALMAISON

représentée par SCP FOURNAL- GARNIER - JALLU - DEVILLERS BACLET,
avocats au barreau de BEAUVAIS

DEFENDEUR(S) :

Madame LECOQ Monique
4 Chemin des Fermes PALESNES
60350 PIERREFONDS
comparant en personne

Fédération Nationale des Industries Chimiques du
Syndicat C G T
Case 263 rue de Paris
93514 MONTREUIL CEDEX

représentée par M. BOMBARD Daniel, muni d'un mandat écrit

Union Départementale du
syndicat FORCE OUVRIERE de l'Oise
Bourse du Travail Rue Fernand Pelloutier
60100 CREIL

représentée par M. CARCEL Pascal, muni d'un mandat écrit

Syndicat C F D T de la Chimie Energie Picardie
siège social : 28 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS
non comparant

COMPOSITION DU TRIBUNAL :

Président : Madame REIN Rachel
Greffier : Madame Annie MENARD

